



**COMITE DE LA SOMME
DE TENNIS DE TABLE**

Procès-verbal

de la réunion du 20 avril 2021

Procès-verbal de la réunion spéciale des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le Mardi 20 avril 2021, de 19h15 à 21h00, en visio conférence. (via l'application Zoom).

Présents : HUCLEUX Aline, PIGOT Didier, REVAUX Romain, HENON Sophie, TATE Isabelle, DAMAY Francis , TATE Yves, DUPONT Sébastien, DUBOIS Jean-Claude, SECQ Guillaume ,

Excusés : GACQUER Jérôme, DELHOMEL Ludivine, PILLON Sonia, LEIGNIER Aurélien, RECOUPE Régis, WIDEHEM Pierre

La réunion commence à 19h15

1. Adoption du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion du CD Somme en date du 03 mars 2021 a été validé à l'unanimité

2. Décisions des instances représentatives et calendrier sportif 2020/2021

Romain passe, préalablement, en revue les différentes informations reçues :

1 /Communiqué de la FFTT du 01/04/2021(extraits) :

Le Conseil Fédéral de la FFTT a décidé:

- l'interruption définitive des championnats nationaux (masculins et féminins), sans montée ni descente.
- l'organisation par la commission sportive fédérale, si les conditions sanitaires et les autorisations administratives le permettent, de rencontres d'accession de Nationale 1 en championnat de Pro B messieurs et de Pro Dames
- Le Bureau exécutif a décidé de prolonger la période des mutations. A titre expérimental, cette période débutera le 15 mai 2021 et se clôturera le 30 juin 2021.

Les instances déconcentrées (ligues et comités départementaux) sont habilitées à prendre les décisions pour les championnats par équipes sous leur responsabilité.

La FFTT a aussi organisé le 1er Grenelle de la mandature 2020-2024 avec l'ensemble des représentants des ligues et des comités départementaux. Cette promesse de campagne a pour vocation de construire collectivement un plan de relance ambitieux suite à la crise du COVID 19.

La matinée a été consacrée à la présentation :

- Des principaux indicateurs financiers avec les enjeux et chiffres clés de la saison 2020 / 2021
- Les grandes mesures financières à mettre en place

- Les actions déjà engagées (kits de communication et flyers personnalisables pour les clubs, été ping, la numérisation des clubs, ...)
- Un zoom spécifique sur la licence

Avec pour objectifs de :

- Faire jouer dès que possible : de mai à septembre
- Promouvoir le ping
- Recruter dans les clubs
- Décliner les aides prévues pour les structures déconcentrées de la FFTT

L'après midi, discussions avec un élu fédéral en groupes (Hauts-de-France et Franche Comté), sur les pistes d'actions à envisager suivant les différentes thématiques proposées par la Fédé.

2 / Communiqué de la Ligue du 20/04/2021 (extraits) :

La ligue a fait une communication en direction des clubs, relue par les différents présidents de comité, et co-signés par tous, afin d'expliquer les efforts faits par la ligue, et la raison pour laquelle elle demande le paiement des 50 % de licences dues.

« Sa trésorerie totale est cependant passée de 363 600 € au 30 juin 2020 à 107 700 € au 31 décembre 2020. »

« ...Le bureau de la ligue, réuni le 25 mars 2021, a fait le choix de ne pas réclamer les 50 % restants du montant des licences, de faire assumer par la ligue seule les 50 % restant de la part fédérale et de ne faire payer aucun engagement au critérium fédéral, même pour les joueurs ayant participé au premier tour. Cette décision traduit un effort substantiel de la ligue et des comités départementaux sur le prix des licences de la saison 2020-2021. C'est ainsi un effort de plus de 287 000 € que font la ligue et ses comités départementaux en direction des clubs : 207 538,65 € pour la ligue Hauts-de-France »

8 039,50 € pour le département de la Somme

Elle évoque aussi les sanctions possibles en cas de non paiement des licences : « ...Par souci d'équité et de solidarité, tous les clubs doivent régler leur facture. Dans le cas contraire, leurs licenciés deviendraient libres de tout changement sans mutation car leur licence serait purement et simplement annulée (puisque non payée par le club). Ces clubs ne pourront pas non plus se ré-affilier, une dette étant en cours (application de l'article I.103 du règlement administratif : cotisations non payées le 10 juillet). »

Le conseil de ligue, réuni le 6 avril 2021, a décidé d'appliquer à l'échelon régional l'arrêt du championnat par équipes sans montée ni descente et une composition des poules en 2021-2022 à partir des équipes engagées pour la première phase 2020-2021. **Les 5 départements ont indiqué une position identique pour leur championnat départemental par équipes.**

Projet Sportif Régional : Grâce au travail porté par la mission DLA (sorte d'audit de la ligue) et un intervenant extérieur financé par la DRJSCS, un groupe d'élus régionaux a pu construire le projet régional. Pour cela, deux entretiens individuels en 2020, un bilan d'étape fin 2020, et 5 réunions en 2021 ont été nécessaires. Romain a participé à toutes ces réunions et a pu, avec la Commission développement, participer à l'écriture et au choix du contenu : intervention dans le domaine scolaire, harmonisation des pratiques, pôle Espoirs, formation continue des techniciens et cadres de l'arbitrage. On peut dire que le projet a été écrit avec les apports de chaque département et nous permettra d'être écoutés dans les décisions collégiales à venir sur l'olympiade.

3 / Quelques remarques lors de la réunion Lige pour le calendrier 2021/2022 (voir annexe) :

- unanimité sur le décalage de la journée 1 régionale et départementale les 02 et 03/10, ce qui laissera un mois pour démarrer.

- Décalage des J02 et J03 de la phase 2 ce qui entraine un trou de 5 semaines entre la J02 et la J03 !!! L'objectif est de permettre d'éviter les compétitions sur les vacances de Février, où les absents sont nombreux. Il faut se prononcer sur le suivi du choix régional.
- Peu de dates disponibles pour les compétitions départementales, si on veut éviter les vacances en général et les ponts pour nos compétitions phares.

2021			
Compétition	Date	Responsable de la compétition	Lieu de la compétition
Critérium fédéral tour 1	Sam 09 et Dim10/10/2021	Sonia	
Critérium fédéral tour 2	Sam 20 et Dim21/11/2021	Sonia	
Coupe nationale Vétérans	Sam 04/12/2021	Didier	
Critérium Vétérans	Dim 05/12/2021	Didier	
2022			
Top Détection Jeunes	Sam 08/01/2022	Aline	
Open féminin	Sam 15/01/2022	Isabelle	
Critérium fédéral tour 3	Sam 29 et Dim 30/01/2022	Sonia	
Coupe de la Somme PB et MCJ tour 1	Sam 19/02/2022	Sébastien	
Critérium fédéral tour 4	Sam 19 et Dim 20/03/2022	Sonia	
Coupe de la Somme PB et MCJ tour 2	Sam 02/04/2022	Sébastien	
Finales par classement	Dim 03/04/2022	Guillaume	
Coupe de la Somme adultes tour 1	Ven 29/04/2022	JC	
Championnat de la Somme	Sam 30/04/2022	Romain	
Coupe de la Somme PB et MCJ Finales	Sam14/05/2022	Sébastien	
Coupe de la Somme adultes tour 2	Dim 21/05/2022	JC	
Challenge PBM	Sam 11/06/2022	Sophie	
Interdépartementaux	Dim12 ou 19 ou 26/06/2022 ?	Guillaume	Oise (sauf participation Nord et PDC)

Les lieux des compétitions seront définis ultérieurement après consultation des souhaits des clubs intéressés pour organiser des compétitions départementales.

Compétition	Nombre de tables à prévoir
Critérium fédéral tour 1	14 tables
Critérium fédéral tour 2	14 tables
Coupe nationale vétérans	4-6 tables
Critérium Vétérans	10-12 tables
Top Détection Jeunes	12-16 tables
Open féminin	8 tables
Critérium fédéral tour 3	16 tables
Coupe de la Somme PB et MCJ tour 1	10-12 tables
Coupe de la Somme PB et MCJ tour 2	10-12 tables
Finales par classement	16 tables
Critérium fédéral tour 4	16 tables
Coupe de la Somme PB et MCJ Finales	12 tables
Championnat de la Somme	12-16 tables
Coupe de la Somme tour 1	24 tables (plusieurs lieux)
Challenge PBM	10-12 tables
Coupe de la Somme tour 2	24 tables (lieu unique)

A reconduire sur la Coupe Nationale Vétérans et le Critérium Vétérans : offrir l'apéritif en fin de rencontre, Le club facture les prestations au comité et offrir une coupe au gagnant de chaque catégorie

A définir la répartition des juges arbitres par compétitions.

- Critérium du samedi (jeunes) et dimanche (adultes) : Sonia
- Top Jeunes : Sébastien est OK pour poursuivre
- Challenge PBM
- Finales par classement
- Championnat de la Somme

Et prévoir des JA Adjoint pour les compétitions suivantes :

- Critérium du samedi : JR Sellier était partant pour seconder Sonia et l'a confirmé à Romain
- Top Jeunes
- Challenge PBM (si beaucoup de monde)
- Championnat de la Somme

Autres dates réservées pour :

- * AG ordinaire des clubs de la Somme (Maison des Sports, à Amiens) : Samedi 28/08/2021
- * Formation GIRPE : Samedi 11/09/2021 (Voir avec Dany pour sa disponibilité)
- * Top Rentrée (stage de reprise) : Samedi 11/09/2021 à Amiens STT
- * Formation IC J 1 : Samedi 25/09/2021
- *Formation IC J 2 : Samedi 30/10/2021
- *Stage internat -formation IC pour les Jeunes : du Mardi 02 au Jeudi 04/11/2021 au lycée Saint Martin à Amiens (Prévenir Claude Thuillier en amont)
- *Stage externat ouvert à tous : du Mardi 28 au Mercredi 29/12/2021
- *Stage externat PB MCJ : du Mardi 15 au Mercredi 16/02/2022 (2 jours)
- *Stage internat et/ou externat : du Mercredi 20 au Vendredi 22/04/2022 (2 fois 2 jours)
- *Préparation journée Interdépartementaux : la veille du regroupement si possible, on avait parlé de l'éventualité de faire un couchage à Amiens, sur la structure du Foot près de Amiens LL. Avoir en fonction du lieu, du type de déplacement...

3. Championnat par équipes, saison 2020/2021

-Reprise du Championnat les 01 et 02/10/2021

-2ème journée (les 16 et 17/10) : attention, les règles du brûlage (article I.112 des règlements sportifs - Règles de qualification des joueurs) devront être respectées par les clubs, et notamment en cas de report de la 2ème journée du championnat par la ligue à une date ultérieure : « Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2ème journée de la phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur". A rappeler aux équipes et aux clubs à ce moment là

- Brassage du championnat en septembre 2021 pour reconstituer des nouvelles poules, possibles montées en régionale (repêchage) : il faudra donc prévoir qui on propose.

⇒ Inscription des équipes :

* Les élus s'entendent pour une date limite d'inscription au 10/07/2021, même s'ils ont conscience des difficultés des clubs à se projeter. Les élus proposent une réinscription début Septembre pour les équipes jeunes.

⇒ Qualification des équipes :

* Repêchage d'équipes en Régionale suivant le classement établi fin Décembre 2019. La Ligue devrait instituer une règle des montées et descentes, Romain interviendra en Conseil de Ligue pour savoir si une commission Sportive Régionale est prévue à ce sujet, et quelles règles seront prises. Le comité privilégie la solution du maintien des équipes descendantes sauf pour les derniers de poule, puis éventuellement des montées supplémentaires, comme le règlement le prévoit.

4. Bulletin « Reflets 2021 »

⇒ Compositions des rubriques :

Pas de rubriques concernant les compétitions annulées suite à la pandémie Covid 19 (ce qui représente approximativement 1/3 du bulletin).

Les élus préfèrent continuer à éditer le bulletin en version papier et pas encore au format numérique en 2021

Coût 2020 : 60 exemplaires pour 35 pages ➤ 650 €

Peut-être prévoir de le faire fabriquer pour gagner de la disponibilité en août !

⇒ Rubrique « A l'Honneur »: décision du Conseil de l'Ordre. Yves rassemblera le Conseil de l'Ordre dès que les déplacements seront possibles. Attribution des challenges et des mérites départementaux (Yves s'occupe d'en faire fabriquer de nouveaux pour quelques années, car plus de stock). La Ligue va-t-elle proposer les mérites habituels, en plus de ceux de l'AG de l'an dernier, non distribués ?

5. Projet des demandes de subventions

⇒ Réunion avec le Conseil départemental le 19/04/2021 : à partir du plan de développement et de l'Axe 2, action sur les scolaires (accompagnement des clubs) et action sur le sportif-promotion (perfectionnement des jeunes joueurs et l'accès à la compétition) ; un autre dossier (appel à projet) sur le sport santé et handicap est prévu, incluant la formation des techniciens sur l'accueil de public en difficulté et la structuration des clubs.

6. Questions diverses

⇒ Suite à une demande des clubs lors de la réunion en visio conférence du 27/03/2021, Romain va proposer aux élus du comité de se positionner comme référent pour quelques clubs (soit 46 clubs de la Somme à répartir) pour suivre leurs actions et les conseiller lors de rencontres dans les clubs ou par téléphone.

La réunion est terminée à 21h05.

Romain REVAUX, Président du CD Somme

Didier PIGOT, Secrétaire Général



En annexe : le calendrier 2021/2022 (tous niveaux)